

JOURNAL DE MONACO

Administration et Rédaction,

Rue de Lorraine

à Monaco (Principauté)

POLITIQUE, LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE.

PARAISANT LE DIMANCHE

Tous les ouvrages français et étrangers

dont il est envoyé 2 exemplaires

sont annoncés dans le journal.

ABONNEMENTS :

UN AN 12 francs
SIX MOIS 6
TROIS MOIS 3

Pour l'étranger les frais de poste en sus.

On s'abonne, pour la France, à Paris, à l'Agence Havas, rue L.-J. Rousseau, 3, et chez M. St-Bitairé, directeur de musique du Conserv. imp. et direc. du Comptoir général des compositeurs rue du f. Poissonnière, 11
à Nice, LIBRAIRIE VISCONTI, rue du Cours,
à l'AGENCE-DALGOUTTE, rue Paradis, au coin du Jardin Public.

Les abonnements comptent du 1^{er} du 15 de chaque mois et se paient d'avance.
Les lettres et envois non affranchis seront refusés. — Les manuscrits non insérés ne seront pas rendus.

INSÉRIONS :

ANNONCES 25 cent. la ligne
RECLAMES 50

On traite de gré à gré pour les autres insertions

ACTES OFFICIELS.

Une Ordonnance Souveraine en date du 21 de ce mois déclare définitivement d'utilité publique la démolition des angles saillants des maisons situées à Monaco, rue des Briques n° 6 et rue du Milieu n° 34 et prescrit qu'à défaut de conventions amiables à intervenir, entre l'administration du Domaine et les propriétaires dépossédés, pour l'indemnité qui leur est due, il sera procédé à la dépossession des dites portions de maison et au paiement de l'indemnité dans les formes et de la manière indiquée aux titres 2 et 3 de l'ordonnance du 22 Mai 1858.

Le Prince a reçu des réponses aux lettres par lesquelles Son Altesse Sérénissime a notifié à S. M. la Reine de la Grande Bretagne, à S. M. I. et R. apostolique et à S. M. le Roi de Bavière le mariage de S. A. S. Madame la Princesse Florestine Gabrielle Antoinette de Monaco, avec S. A. R. Monseigneur Frédéric Guillaume-Alexandre-Ferdinand Comte de Wurtemberg.

Monaco, le 31 Mai 1863

Encore un peu de temps et nous n'aurons plus à envier à la France et à l'Italie les voies ferrées dont les réseaux sillonnent ces deux vastes Etats.

Du côté de la France, les ingénieurs de la compagnie de la Méditerranée, étudient le tracé du chemin qui devra relier Nice à Monaco. L'activité qu'ils mettent à s'acquitter de leur mission, nous permet d'espérer que, avant deux mois, leurs études seront terminées, malgré les obstacles que présentent les nombreux accidents du terrain.

Alors ils s'établiront dans la Principauté pour pouvoir continuer leurs travaux conformément aux stipulations convenues entre le gouvernement de l'Empereur et celui du Prince :

à ce moment leur tâche deviendra moins pénible. En effet, dans la Principauté, point de difficultés insurmontables, point de travaux coûteux ! La nature ne s'est pas montrée moins bienveillante vis-à-vis du sol que bienfaisante à l'égard du climat.

Le territoire de la Principauté de Monaco, est d'un parcours facile et dégagé de ces difficultés, dont l'apparence trompe quelquefois l'œil le plus exercé. Il suffira de prendre un niveau, de planter de jalons, d'appeler des ouvriers et de les mettre à l'œuvre. Le travail, si pénible en d'autres endroits, s'effectuera comme par enchantement. Il ne sera pas donné un coup de pioche, ni remuée une pelletée de terre, sans qu'on entende les chants joyeux des travailleurs que tout concourra à distraire. L'homme, habitué aux plus rudes fatigues, l'homme, dont la main porte la trace du labeur le plus pénible, et dont le corps s'affaisse souvent sur lui-même, brisé par le dur fardeau des soucis et de la misère, ne saurait rester insensible aux charmes de notre pays.

Il n'y a pas d'âme, si peu cultivée qu'elle soit, capable de résister aux séductions qui s'étalent de toute part avec tant de coquetterie. Les plus malheureux trouveront sur le territoire du Prince la consolation qu'ils ont cherchée partout et qu'ils n'ont rencontrée nulle part.

Mais, si la compagnie des chemins de la Méditerranée rencontre des facilités sur notre parcours, d'un autre côté, les propriétaires trouveront des avantages considérables dans le prix de vente des terrains qui seront traversés par la voie ferrée, car nous sommes persuadés que la compagnie saura largement les dédommager.

Sur le territoire italien, les travaux marchent avec une rapidité merveilleuse. Ils arrivent déjà près de Vintimille, à quelques kilomètres de la ville de Menton.

A. CHAMBON.

On lit dans le *Nouvelliste de Marseille* :

« Dans notre compte-rendu des fêtes de St-Tropez, nous avons annoncé qu'il avait été ouvert des souscriptions pour faire face aux frais du monument que l'on

doit élever à la mémoire du bailli de Suffren. Un comité chargé de recueillir ces souscriptions vient de se constituer ; nous sommes convaincus que la marine française toute entière voudra prendre part à cette œuvre patriotique. L'illustre marin qui a jeté tant d'éclat sur le pavillon français dans les mers de l'Inde, n'appartient pas seulement à une localité, il appartient à la marine, à la France dont il a été l'une des plus grandes gloires.

Ce comité est composé de MM. le vice-amiral Bouët-Willaumez, préfet maritime du 5^e arrondissement, président ; M. Nois, préfet du Var, vice-président ; le marquis Palamède de Suffren Saint-Tropez ; le contre-amiral Fabre de la Mauvèlle, major de la flotte à Toulon ; Gros, directeur des constructions navales à Toulon ; Noël, directeur des travaux hydrauliques de la marine à Toulon ; Cauvin, maire de St-Tropez ; Vasserot, conseiller général à Saint-Tropez ; Mallé, conseiller d'arrondissement à Saint-Tropez ; Falcon, ex-payeur des Bouches-du-Rhône, à Saint-Tropez ; Martin de Roquebrune, propriétaire à Saint-Tropez ; Legras, capitaine de vaisseau à Toulon ; Martin, capitaine de vaisseau à Toulon ; Ortolan, capitaine de vaisseau à Toulon ; Michel, capitaine d'artillerie de la marine à Toulon ; Brin, commissaire adjoint de la marine, secrétaire du comité.

Nous applaudissons de grand cœur à l'initiative pleine de patriotisme qui vient d'être prise pour recueillir des souscriptions, dans le but d'accroître les fonds déjà ramassés afin d'élever une statue au bailli de Suffren. On ne saurait jamais trop faire, on ne saurait jamais s'imposer des sacrifices trop grands lorsqu'il s'agit d'honorer les grands hommes, qui, bravaient tous les dangers, ont consacré leur vie à augmenter la gloire de leur patrie.

Les habitants de Monaco s'associeront, nous en sommes sûrs, aux sentiments que nous venons d'exprimer et nous ne serions pas surpris de les voir, dans une circonstance, où il s'agit de reconnaissance et d'honneur, unir leurs offrandes aux offrandes de leurs voisins.

NOUVELLES LOCALES

Nous apprenons que le Prince vient d'accepter la démission offerte à Son Altesse Sérénissime, par M. Tamburini de ses fonctions de Maire de la Ville de Monaco.

On annonce qu'il va être établi prochainement à la station télégraphique de Monaco un service complet de jour, c'est-à-dire permanent, de sept heures du matin à 7 heures du soir.

M. Bérenger, nommé vice-président du Tribunal Supérieur de Monaco par décret de S. A. S. en date du

23 avril dernier, a été installé, vendredi 27 mai, devant tous les membres du Tribunal réunis pour cette cérémonie.

On lit dans le bulletin judiciaire du *Journal de Nice* du 24 Mai :

Dans un précédent bulletin nous entretenions nos lecteurs de la revendication du domaine du Cap-Martin formée par le prince de Monaco. Une exception avait été soulevée. Fallait-il d'abord s'adresser à la commission mixte indiquée par l'article 3 du traité de cession? Le tribunal de Nice, par son jugement du 12 mai, a rejeté cette exception et décidé que la formation d'une commission mixte n'a été stipulée qu'en vue des difficultés politiques ou administratives qui pourraient naître de l'exécution du traité, que la faculté d'y recourir n'a pu être attribuée aux tiers, qu'enfin l'avis de cette commission n'a pas été imposé comme un préliminaire indispensable à toute instance judiciaire. — Ainsi la lice est ouverte devant le tribunal, et il aura prochainement à statuer sur la validité de la vente faite par la commune de Roquebrune, ou par le Grand Conseil des Villes libres, de Menton et de Roquebrune.

Ce Grand Conseil, qui ne méritait certes pas son nom par l'étendue du territoire qu'il était appelé à régir, paraît du moins avoir réuni une foule d'attributions diverses et avoir peu connu le principe de la division des pouvoirs recommandé par les publicistes modernes. Ainsi en septembre 1848, il avait autorisé un sieur C... à ajouter à son nom patronymique le nom de D... Ce fait nous est révélé par un jugement du tribunal de Nice en date du 13 mai qui autorise les enfants de ce C... nés d'un premier mariage et antérieurement à ce changement de nom, à prendre aussi le nom de D... et ordonne la rectification de leurs actes de naissance.

CHRONIQUE DU LITTORAL.

Depuis quelque temps on craignait beaucoup en France pour l'avenir de la récolte. Une sécheresse, comme on n'est point habitué à en voir à des époques si peu avancées de l'année avait fortement compromis les blés, les seigles et la vigne. Aujourd'hui toutes les craintes ont disparu. Les documents, parvenus de tous les points de la France constatent que les dernières pluies, qui ont été générales, ont calmé les appréhensions qui commençaient à naître. Partout la récolte présente un aspect magnifique. Dans le Maconnais, dans le Lyonnais, et sur toute la côte du Rhône, les vignes semblent débarrassées à tout jamais de l'oïdium.

Que le thermomètre marque zéro, quinze, vingt ou trente degrés, les choses se passent toujours de la même façon à Marseille. Les Marseillais sont une exception. Ils forment une espèce à eux propre, *sui generis*, comme on dit à l'école.

Ainsi vendredi soir, on a donné au grand théâtre la première représentation de la reprise de *Charles VI*. La salle était comble! Et à voir l'enthousiasme qui régnait au milieu de cette foule élégante et compacte, on ne se fut certes pas douté que la température du lieu était une température au moins sénégalienne. On battait des mains à se luxer les poings, on criait bravo à démolir la voûte de l'édifice et on frappait

des pieds à défoncer le parquet. Si tout ce bruit est un symbole de patriotisme ou d'amour pour les arts, nous le proclamons, haut comme trois pyramides, la ville de Marseille est la première ville du monde; et nous demanderons à la prochaine législative de France qu'on veuille bien lui voter trois couronnes civiques!

On nous écrit de Turin que la commission du monument destiné à Silvio Pellico, d'accord avec la Junte Municipale vient d'en fixer au 14 juin l'inauguration solennelle. C'est à Saluzzo qu'aura lieu cette patriotique cérémonie. Ce jour sera un jour de fête pour toute l'Italie. Hommes et femmes, tout ce qui sent et pense, s'associera par le cœur et par la pensée aux généreuses manifestations des habitants de cette ville, payant ainsi au martyr de la liberté un hommage tardif mais digne d'un peuple libre.

Correspondance particulière du *Journal de Monaco* :

Paris 27 Mai.

L'orage électoral est-il venu expirer sur vos rivages? Je l'ignore, mais tandis que vous entendez l'écho affaibli de la lutte ardente qui va se dénouer bientôt, Paris écrit, parle peu, mais se remue beaucoup; les passions s'agitent, les ambitions endormies se réveillent. Heureusement, cette curée des honneurs à laquelle seront conviés peu d'élus, n'endort pas la fièvre artistique des Parisiens. Jetons un coup d'œil sur le Salon, et vous verrez que la semaine dernière a vu s'accomplir une révolution pacifique. Cependant on a cru voir un moment se dresser dans le Palais de l'Industrie le fantôme des Barricades des tableaux refusés. Si on estimait les œuvres frappées d'ostracisme par le jury par les clameurs que leurs auteurs ont fait entendre, on aurait peine à entendre les louanges données aux tableaux des vrais exposants. La pensée généreuse de l'Empereur, qui a autorisé l'exposition des tableaux refusés, s'est vue, un moment, arrêtée dans son exécution par la prohibition, émanant du Musée des beaux arts, de vendre le Catalogue. De là des colères qui se sont traduites par des réclamations qui se résumaient dans la presse Parisienne comme pour faire concurrence aux trompettes de Jéricho. Tout ce bruit ne s'est calmé que devant une décision souveraine, qui a fait droit aux exigences des incompris de la peinture. Si MM. les refusés ne sont pas satisfaits maintenant, ils seront doués d'une forte dose de mauvaise volonté; mais comme on a dit dans mainte circonstance que la voix du Peuple était la voix de Dieu, je ne dois pas vous cacher qu'une majorité considérable, comme disent les journaux rendant compte des élections, a consacré par un verdict sans appel la décision des Membres de l'Institut. Je n'essaierai pas de vous faire une description de ces toiles où l'absence première des notions du Dessin le dispute au ridicule de la composition, et semble nous ramener à ces naïves enluminures qui ont fait les délices des premiers âges artistiques au 14^e siècle. Je signalerai cependant quelques rares exceptions pour lesquelles le jury aurait pu se montrer moins sévère, et j'estime qu'environ dix tableaux auraient mérité l'hospitalité du Grand salon. Vous avez certainement assisté à ces gaies représentations du Théâtre du palais Royal, qui faisaient pâmer d'un fou rire une salle entière devant les grotesques figures de Comédiens qui avaient nom Sainville, Grassot, et de tant d'autres. Eh bien; au premier abord, dans le salon des refusés, c'est de l'étonnement; puis un sourire erre sur vos lèvres; marchez encore, et alors l'expression de la gaieté éclate même sur les visages anglais les plus atteints du spleen; elle se communique comme l'électri-

cité; le public a ri, il est désarmé, il ne critique plus; et la gaieté Française a conquis son droit de cité au salon des proscrits.

Je vous parlerai prochainement du jugement porté par la critique sur les œuvres principales de peinture et de sculpture qui ornent le grand Salon; je vous rappellerai seulement que l'Empereur a rendu hommage au talent de M. Cabanel, en lui payant 40,000 francs son tableau de *la Naissance de Vénus*.

L'enthousiasme des Parisiens pour Hermann prend chaque jour de nouvelles proportions. Dimanche dernier, un délire unique dans les fastes de l'Hippodrome a poussé dans l'arène une légion de spectateurs. Savez-vous pourquoi? Pour s'atteler au char du Dompteur et le promener en triomphateur. Je ne sais si la modestie d'Hermann a arrêté sur ses lèvres une maligne réflexion à l'encontre de cette ovation d'un genre tant nouveau; ce qui est certain, c'est qu'il serait en ce moment le vrai lien de Paris, si les Spahis et les Turcos ne lui faisaient une sérieuse concurrence. Les Parisiens sont beaucoup plus curieux de contempler ces sauvages fils du désert, qu'ils ne sont fiers eux mêmes d'admirer nos monuments, et faut-il le dire? nos Dames les plus à la mode. Celles-ci cependant, qui ne brillent pas par une timidité exagérée, moins heureuses qu'Hermann, n'ont pu réussir à atteler à leur Victoria le moindre de ces Othello dégénérés. Beau coup d'entre elles ne se consolent jamais d'un échec qui atteint profondément leur amour propre.

La vie si insouciance en apparence de nos belles impures laisse entrevoir de temps à autre quelque sinistre Drame. La semaine dernière, au milieu d'une fête, à la lueur des bougies, éclairant la fin d'un souper que n'eut pas désavoué la Régence, une porte s'ouvre avec fracas, une jeune femme apparaît, ses vêtements sont en flamme, elle pousse des cris de détresse. On l'entoure; on l'enveloppe; elle se débat dans des convulsions atroces; elle veut mourir; on éteint le feu, mais ses jours sont comptés, et elle expire au milieu d'atracas souffrances, rejetant les secours de la médecine mais acceptant ceux de la religion.

L'infortunée, après avoir trempé ses lèvres à toutes les jouissances de la vie, se voyant repoussée par un homme auquel elle demandait le privilège de porter son nom, avait eu recours dans son désespoir à un suicide éclatant.

Je ne sais quel souffle infécond a passé dans l'esprit de nos poètes et de nos faiseurs de Comédies, mais, à aucune époque, nos Théâtre n'ont étalé autant de pauvreté, en exceptant toutefois *un homme de rien* de M. Lamglé, qui est réellement une œuvre remarquable et admirablement interprétée par les artistes du Vaudeville. De quelque côté que je me tourne, j'aperçois des reprises; ce sont le *Courrier de Lyon* à la Gaité, les *Pilules du Diable* à la Porte St-Martin, *Rothomago au Cirque*, et enfin *Faust* que l'on est toujours heureux de revoir pour applaudir cette perle qui a nom Mme Miolan, et que naguère Marseille couronnait de fleurs. Pour se consoler de ces mésaventures dramatiques, le Parisien et l'Etranger se portent, malgré une température inclemente, vers le concert des Champs Elysées, qui est toujours le rendez-vous de la bonne société. Encore quelque peu, et on se trouve transporté dans les bosquets fleuris du Bal Mabille et du Chateau des fleurs; établissements qui soutiennent dignement leur réputation européenne.

ERNEST YOULLET.

Nous ne donnons pas aujourd'hui de *Courrier de Paris*. Nous avons pensé que nous ferions plaisir à nos lecteurs en reproduisant quelques extraits du *la Presse* et du *Siècle* relatifs à la mort de Madame de Lamartine, dont le nom, comme celui de son mari, rappelle des souvenirs si touchants.

Nous renvoyons également à la semaine prochaine la publication d'une lettre que nous avons reçue d'une personne anglaise au sujet de nos bains.

CHEMINS DE FER DE PARIS A LYON ET A LA MÉDITERRANÉE.

LIGNE DE MARSEILLE A NICE.

MARCHE DES TRAINS

A PARTIR DU JOUR DE L'OUVERTURE DE LA SECTION DES ARCS A VENCE-CAGNES.

STAT.ONS.		TRAINS S'ÉLOIGNANT DE MARSEILLE.								
		631 Omnibus CLASSE 1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e	637 Omnibus CLASSE 1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e	639 Omnibus CLASSE 1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e	557 Omnibus CLASSE 1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e	559 Omnibus CLASSE 1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e	561 Express CLASSE 1 ^{re}	563 Omnibus CLASSE 1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e	565 Omnibus CLASSE 1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e	567 Omnibus CLASSE 1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e
CORRESPONDANCES.	Paris				matin.	matin.	soir.	matin.	soir.	soir.
	Dijon				11 05	»	7 45	»	8 »	4 »
	Lyon				6 »	12 37	1 24	»	2 38	1 30
	Tarascon				10 45	8 »	5 20	»	7 30	8 »
	Marseille				4 11	4 47	10 07	10 30	1 30	3 41
				6 36	8 06	Midi	1 05	3 5	7 »	
MARSEILLE	matin.			matin.	matin.	soir.	soir.	soir.	soir.	
AUBAGNE	6 40	—	—	7 10	8 50	12 40	1 30	4 30	7 0	
TOULON	6 50	—	—	7 38	9 33	»	2 13	5 13	8 3	
LES ARCS	—	matin.	—	9 05	11 »	2 02	3 40	6 40	9 4	
FREJUS	—	6 25	—	9 25	matin.	2 07	3 48	7 04	soir.	
CANNES	—	—	—	11 55	—	4 0	6 21	9 27	—	
VENCE-CAGNES	—	—	7 55	12 39	—	4 32	6 48	—	—	
VENCE-CAGNES	—	—	matin.	1 52	—	5 43	8 16	—	—	
NICE B. V.	—	—	8 28	2 29	—	6 12	8 52	—	—	
			matin.	soir.	—	soir.	soir.	—	—	
			8 32	2 45	—	6 25	9 05	—	—	
			matin.	soir.	—	soir.	soir.	—	—	

N. B. Les trains 631 et 637 n'ont lieu que du 15 mai au 30 septembre.

STAT.ONS.		TRAINS SE DIRIGEANT VERS MARSEILLE.								
		632 Omnibus CLASSE 1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e	558 Omnibus CLASSE 1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e	638 Omnibus CLASSE 1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e	560 Omnibus CLASSE 1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e	562 Omnibus CLASSE 1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e	564 Omnibus CLASSE 1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e	566 Omnibus CLASSE 1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e	568 Omnibus CLASSE 1 ^{re}	640 Omnibus CLASSE 1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e
CORRESPONDANCES.	Nice						matin.	matin.	soir.	soir.
	Vence-Cagnes						6 30	11 40	2 10	5 50
	Vence-Cagnes						7 45	12 55	3 25	7 05
	Vence-Cagnes						8 »	1 10	3 40	7 15
	Vence-Cagnes						8 45	2 »	4 14	7 46
CANNES						9 58	3 90	5 16	—	
FREJUS				7 »		10 50	3 56	5 54	—	
LAS ARCS			7 31	9 09		1 12	6 18	7 43	—	
TOULON		matin.	matin.	9 19		1 20	4 35	6 25	—	
AUBAGNE	7 05	7 45	matin.	10 36		2 50	5 55	7 55	—	
MARSEILLE	7 41	8 30	—	11 03		3 35	6 40	8 25	—	
	matin.	matin.	—	matin.		soir.	soir.	soir.	—	
				Express.		soir.		Omnibus.		
				matin.		soir.		soir.		
				11 30	Midi.	4 »	4 »	9 15	10 50	
				1 38	3 13	7 16	7 16	12 15	12 45	
				7 24	11 25	—	—	—	7 »	
				12 18	5 14	—	—	—	11 39	
				6 55	3 45	—	—	—	6 30	
				matin.	soir.	soir.		matin.	matin.	
								soir.	soir.	

N. B. Les trains 632 et 638 n'ont lieu que du 15 mai au 30 septembre.

OBSERVATIONS.

Un bureau de ville où les voyageurs peuvent prendre les billets et faire enregistrer leurs bagages pour tout le réseau, est établi dans la ville de Nice.

Les voyageurs ayant pris leurs billets au bureau de ville de Nice sont conduits en omnibus jusqu'à Vence-Cagnes, ainsi que leurs bagages.

Le bureau de Nice ne délivre pas de billets militaires au quart du tarif de 2^{me} et 3^{me} classes, ni de billets de demi-places, si ce n'est aux enfants qui par leur âge ont le droit de voyager à moitié prix.

Les chiens ne seront pas enregistrés au bureau de

ville et ne seront pas reçus dans les omnibus.

Toutes les stations du réseau délivrent des billets et enregistrent les bagages pour Nice.

Néanmoins, il ne sera pas délivré pour Nice des billets militaires au quart du tarif de 2^{me} et de 3^{me} classe, ni de demi-place, excepté aux enfants.

Les chiens ne seront pas enregistrés pour Nice.

A l'arrivée à Vence-Cagnes, les voyageurs munis de billets pour Nice sont conduits en omnibus, ainsi que leurs bagages, au bureau de ville de Nice.

Les omnibus, allant de Nice à Vence-Cagnes ne vont

pas à domicile prendre les voyageurs.

La distribution des billets au bureau de ville cesse 15 minutes avant l'heure fixée pour le départ des omnibus.

L'enregistrement des bagages, au bureau de ville cesse 30 minutes avant la même heure.

Les omnibus allant de Vence-Cagnes à Nice ne conduisent pas les voyageurs à domicile; ils vont directement de la gare d'arrivée au bureau de ville où s'opère la distribution des bagages.